

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 octobre 2016**

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Séjours neige 2017 – Participation des familles

- Séjour enfants de CM2 : le Conseil municipal décide de prendre en charge 70% du séjour neige et de fixer la participation qui sera réclamée aux familles à 30% par enfant.
- Séjour ados : une consultation est en cours pour les adolescents lambrésiens de 14 à 17 ans. Ce séjour aura lieu la 1^{ère} semaine des vacances de février 2017. Il est retenu une participation de la commune sur le prix du séjour en fonction du quotient familial.

Quotient Familial	Participation Mairie	Participation Famille
0 à 700 €	50 %	50 %
701 à 900 €	40 %	60 %
➤ 900 €	30 %	70 %

Travaux de voirie – Marché annuel

L'entreprise GAUTHIEZ TAQUET a été retenue, pour réaliser les travaux de voirie dans les différents quartiers de la ville pour un montant de 77.322 € TTC.

Admission en non-valeur

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les différents titres qui n'ont pu faire l'objet de recouvrement par le trésorier malgré plusieurs tentatives non abouties.

Vente d'un logement communal

Le Conseil municipal autorise la cession d'un immeuble situé 24 rue Jean Jaurès et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié et tout autre document y afférent ; de charger M. le Maire de la conservation de l'acte notarié.

Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) – Demande d'autorisation de demande de subvention

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité sur la demande de subvention dans le cadre des crédits supplémentaires FIPD pour les travaux de sécurisation des établissements scolaires préconisés dans le diagnostic établi par le référent sûreté de la police.

Par ailleurs, le conseil municipal décide :

De fixer la participation financière à 27 € pour les personnes de moins de 66 ans qui souhaite participer au repas des aînés le 23 octobre prochain.

D'allouer un crédit total de 4.715 €, soit 205 € par classe au titre de l'allocation transport aux établissements scolaires.

De la reconduction de l'opération « un fruit pour la récré ».

De renouveler l'adhésion pour l'année 2016, soit 500 € à l'association Douaisis Initiative qui a pour vocation l'aide à la création d'entreprises et d'emplois dans le Grand Douaisis.

D'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 80 € à l'association des Parents d'Elèves de l'école Denis Papin.

Décide du renouvellement de la subvention d'aide au fonctionnement de la Société des Membres de la Légion d'Honneur d'un montant de 80 €.

D'accorder une subvention d'un montant de 334 € à l'association « le sourire d'Alain junior ».

Et a pris connaissance :

- * de l'après-midi récréatif des aînés du 18 septembre dernier,
- * de l'organisation du repas des aînés dimanche 23 octobre à partir de 12h à la salle des sports Michel Hennebois,
- * de la commande par le CCAS des colis pour les aînés auprès de l'entreprise PJV à Argenteuil, pour un coût unitaire de 16.80 € TTC (colis pour « personne seule ») et de 24.50 € TTC (colis pour « personnes en couple »), et pour les résidents des Jardins de Théodore,
- * du point concernant la réunion publique du jeudi 6 octobre salle des fêtes Jules Fromont concernant la mutuelle communale,
- * du point sur les effectifs de la rentrée scolaire 2016/2017,
- * des changements au sein des équipes pédagogiques,
- * de la Quinzaine des Droits de l'Enfant pour aura pour thème cette année « les enfants et la guerre »,
- * de la mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants le mercredi 23 novembre prochain,
- * du renouvellement « créneaux piscine » à l'Espace Aqualudique Osartis,
- * de la semaine du goût qui se déroulera exceptionnellement au printemps prochain,
- * des consignes de sécurité qui ont été données par le ministère de l'Education Nationale et la Sous-Préfecture au sein des établissements scolaires,
- * de l'ouverture des portes des restaurants scolaires dans le cadre de « Parents...parlons-en » le samedi 1^{er} octobre,
- * des bilans de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et des camps d'adolescents,
- * de la reprise de l'atelier « Éveil musical »,
- * de l'avancement du projet « pavillon multi-activités » à la plaine de jeux,
- * du changement de responsable à la ludothèque,
- * du compte-rendu de diverses manifestations qui se sont déroulées au cours des derniers mois telles que : le semi-marathon du Val de Sensée, la randonnée cycliste des 4 clochers, la course cycliste du 14 juillet, le Trail de la Petite Sensée, la randonnée « Bien Vivre à Lambres », le concert du festival Franco-Polonais, et informé des raisons de l'annulation du Trophée des Géants
- * l'accueil des Nouveaux Lambrésiens le 9 septembre,
- * de la cérémonie en l'honneur du 98^{ème} anniversaire de l'Armistice,
- * de la messe de Sainte-Cécile le 20 novembre prochain,
- * du marché de Noël (16^{ème} édition) du 2 au 4 décembre,
- * l'état d'avancement de la démarche Agenda 21,

- * du passage du jury national CNVVF le 2 août dernier en vue de l'obtention de la quatrième fleur,
- * de la réunion compostage le 14 septembre dernier,
- * de la remise des prix du concours des façades fleuries qui aura lieu mercredi 16 novembre,
- * de l'obtention d'une troisième libellule dans le cadre de l'opération Capitale française de la biodiversité 2016,
- * de la dernière réunion du Conseil des Sages qui s'est tenue le 30 septembre dernier,
- * du lancement d'un projet d'évolution de la messagerie interne,
- * du démarrage des travaux de réhabilitation de la résidence Macart le 3 octobre dernier par l'entreprise SATELEC.